



COMMUNIQUE DE PRESSE

GROUPE



COP 21 : le groupe Caisse des Dépôts va réduire de 20 % d'ici 2020 l'empreinte carbone de ses portefeuilles d'actions

Paris, 24 novembre 2015 – A l'occasion du colloque Novethic et à une semaine de la COP 21, le directeur général de la Caisse des Dépôts confirme son engagement, pris en mai lors du Climate Finance Day, de décarboner les portefeuilles d'actions cotées du Groupe (dont CNP Assurances et Bpifrance) via une politique actionnariale renforcée visant la décarbonation de l'économie réelle.

Après avoir mené une enquête permettant d'apprécier la situation des 100 entreprises françaises du SBF 120 dans lesquelles il est investi, le groupe Caisse des Dépôts se fixe un objectif de réduction de cette empreinte carbone de -20% par millier d'euros investis sur la période 2014-2020. Cet engagement porte sur la totalité des portefeuilles actions gérées en direct par le Groupe, représentant une valeur boursière de 55 milliards d'euros. Le Groupe apporte ainsi une contribution financière majeure à l'agenda positif de la COP 21.

Afin d'atteindre cet objectif de réduction, le groupe Caisse des Dépôts, signataire de l'Engagement de Montréal sur le carbone, mènera une politique d'engagement actionnarial renforcée sur les enjeux énergétiques et climatiques. Si la réduction volontaire des émissions des sociétés détenues en portefeuille s'avère insuffisante à moyen terme, le Groupe procédera à des réallocations.

Le Groupe réaffirme plus généralement ses engagements visant la décarbonation de ses portefeuilles de placement. Concernant ses investissements immobiliers (5 milliards d'actifs bureaux et logements, concernés sur plus de 150 sites), la Caisse des Dépôts et CNP Assurances vont réduire de 38 % la consommation énergétique de leurs portefeuilles d'ici 2030. Concernant les infrastructures, une évaluation des émissions de gaz à effet de serre est en cours. Elle alimentera, dès 2016, la mise en œuvre d'une stratégie d'investissement concourant à la transition écologique et énergétique des territoires.

Charbon thermique : la Caisse des Dépôts pérennise son désengagement

Disposant de portefeuilles financiers d'ores et déjà faiblement exposés au charbon, après avoir cédé 100 M€ en 2015, le Groupe ne détiendra plus à la fin de l'année aucun titre en direct dans les actions cotées et titres de dette de sociétés dont plus de 25 % du chiffre d'affaires est lié au charbon thermique.

Pour aller plus loin, le Groupe s'engage à ne pas investir en direct dans les actions cotées et titres de dette de sociétés dont l'exposition de l'activité au charbon dépasse 20 % du chiffre d'affaires.

S'agissant de ses investissements en fonds propres et activités de crédit dans des projets territoriaux (actifs réels, sociétés projet associées et PME/ETI), le groupe Caisse des Dépôts s'engage à ne pas financer de nouvelles capacités de production d'énergie à base de charbon.

15 milliards d'euros pour financer la transition vers une économie bas carbone : 6 milliards déjà engagés

Le Groupe s'est engagé à mobiliser 15 milliards d'euros pour le financement de la transition écologique et énergétique sur la période 2014-2017.

Ces financements seront notamment consacrés pour 10 milliards d'euros à des prêts aux collectivités territoriales et aux organismes de logement social en faveur de la croissance verte ; pour près de 4 milliards d'euros aux entreprises de la transition écologique et énergétique par Bpifrance.

A ce jour, sur l'enveloppe de 15 milliards d'euros, 6 milliards sont déjà engagés, dont 4 milliards de prêts et d'investissement en faveur de projets sur les territoires.

En 2017, le groupe Caisse des Dépôts procèdera à une évaluation de ces engagements afin de fixer un nouvel objectif pour la période 2018-2020. De manière globale, le Groupe se donne deux ans pour élaborer une feuille de route de long terme orientant l'ensemble de ses activités vers une trajectoire compatible avec l'objectif des 2°C.

A propos du groupe Caisse des Dépôts


La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique et démographique. <http://www.caissedesdepots.fr>

Contact presse

Groupe Caisse des Dépôts – Service presse : +33 1 58 50 40 00

56 rue de Lille 75007 Paris

 @CaissedesDepots